

# DEMANDE DE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Personne MAJEURE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

## **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

### Pièces à fournir dans tous les cas :

- Formulaire de demande CERFA n°12100\*02 de couleur verte, complété au stylo NOIR ou Pré demande imprimée suite à enregistrement sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

- Une photo d'identité récente (**moins de 6 mois**) conforme à la norme ISO/IEC

#### MERCI DE NE PAS DECOUPER LA PHOTO

- Tête nue, visage, oreilles et cou dégagés, tête droite, de face, bouche fermée, expression neutre, sans lunettes
- Nette, sans pliure ni trace, sans écriture au dos
- Correctement contrastée et en couleur
- Fond uni de couleur claire (bleu clair, gris clair), blanc refusé

- **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois + Copie**

- **À votre nom** (facture de gaz, d'électricité, de téléphone, quittance de loyer ou avis d'imposition)
- **Ou, si vous êtes hébergé par vos parents ou une autre personne**, la personne chez qui vous habitez, doit vous fournir :
  - Une copie de sa carte d'identité ou de son passeport
  - Une lettre attestant sur l'honneur que vous habitez chez elle depuis plus de 3 mois
  - Un justificatif de domicile à son nom de moins de 3 mois **+ Copie**

- **Un timbre fiscal** d'un montant de **86 €**

### Pour une première demande, fournir en plus :

- Votre carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans **+ Copie**
- Si vous n'avez pas de carte d'identité, un acte de naissance original de moins de 3 mois (l'acte de naissance n'est pas nécessaire si la mairie de naissance est équipée du système COMEDEC)
- En cas de naturalisation française :
  - Un acte de naissance original de moins de 3 mois avec la mention de nationalité française
  - Le passeport de votre pays d'origine **+ Copie** ou une copie de votre titre de séjour

### Pour un renouvellement, fournir en plus :

- Votre ancien passeport **+ Copie**
- Si votre passeport est périmé depuis plus de 2 ans, votre carte d'identité
- Si vous n'avez pas de carte d'identité, et si votre passeport est périmé depuis plus de 2 ans, un acte de naissance original de moins de 3 mois avec le cas échéant la mention de nationalité française (l'acte de naissance n'est pas nécessaire si la mairie de naissance est équipée du système COMEDEC)



### **En cas de changement d'état civil :**

- Un acte de mariage original ou de naissance original de moins de 3 mois (l'acte de naissance n'est pas nécessaire si la mairie de naissance est équipée du système COMEDEC)

### **Vous êtes une femme divorcée, fournir en plus :**

- Pour les femmes divorcées ayant gardé le nom de leur ex-conjoint, le jugement de divorce **+ Copie** ou l'autorisation écrite de l'ex-conjoint même en cas de renouvellement

### **Perte ou vol de votre passeport, fournir en plus :**

- En cas de perte, vous remplirez une déclaration de perte en Mairie au moment de la constitution du dossier
- En cas de vol, une déclaration de vol est à enregistrer au commissariat de police avant de vous rendre en Mairie
- Votre carte d'identité **+ Copie**. Si vous n'en avez pas et que votre passeport perdu ou volé est périmé depuis plus de 2 ans, un acte de naissance original de de moins de 3 mois avec le cas échéant la mention de nationalité française (l'acte de naissance n'est pas nécessaire si la mairie de naissance est équipée du système COMEDEC)


## **Attention :**

- Le demandeur doit être présent au moment du dépôt du dossier, ainsi qu'au retrait du passeport car il y a une prise d'empreintes
- Les passeports sont conservés trois mois en Mairie. Passé ce délai ils seront détruits.

Pour connaître les mairies qui délivrent les passeports biométriques dans le Val d'Oise rendez-vous sur [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

Mairie de Saint-Leu-la-Forêt  
52, rue du Général Leclerc  
95320 SAINT LEU LA FORÊT

Lundi de 13h30 à 17h30  
Mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
Mercredi de 8h30 à 12h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

 01.30.40.22.00

# **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**